

Cité Scolaire Adventiste LA PERSÉVÉRANCE

ÉCOLE
COLLÈGE
LYCÉE

Etablissements Privés
sous contrat avec l'État



Cité scolaire
LA PERSÉVÉRANCE

BP : 493
97183 Les Abymes Cédex

Ecole - Collège - Lycée

*Un enfant à instruire,
un adulte à construire*

CITÉ SCOLAIRE ADVENTISTE LA PERSÉVÉRANCE



PROTOCOLE

RENTREE SCOLAIRE 2021-2022



Cité scolaire
LA PERSÉVERANCE

BP : 493
97183 Les Abymes Cédex

Ecole - Collège - Lycée

VOLET 1

ORGANISATION SANITAIRE



Cité scolaire
LA PERSÉVÉRANCE

BP : 493
97183 Les Abymes Cédex

Ecole - Collège - Lycée

PROTOCOLE REACTUALISE DE LA CITÉ SCOLAIRE LA PERSEVERANCE

- ✓ Réunions d'information du personnel non enseignant les 17 et 19 août 2021
- ✓ Travaux des Equipes Pédagogiques du 1^{er} et 2nd degré du lundi 06 au jeudi 09 septembre 2021
- ✓ Communiqué à l'Association des parents d'élèves (APE) le 07 octobre 2021
- ✓ Publication 07 octobre 2021

CADRE DE LA REPRISE

La rentrée scolaire 2021-2022 s'inscrit dans un contexte marqué par le coronavirus et a nécessité le report de l'accueil des élèves au 13 Septembre 2021.

Le présent protocole sanitaire précise les modalités d'accueil de la cité scolaire LA PERSEVERANCE.

Il est adapté à l'environnement, aux moyens humains et logistiques de l'établissement.

Il intègre le caractère propre de l'institution Adventiste, Il est en déclinaison et respectueux de la doctrine sanitaire proposée par le ministère de l'Education Nationale.

PROPOS INTRODUCTIF

Nos équipes éducatives et administratives ont fait preuve d'engagement, de créativité, d'innovation pour assurer, globalement, une vraie continuité pédagogique et administrative.

Pour cette année scolaire 2021-2022, la situation épidémique exige le renforcement de l'hybridation prévue au niveau 4 du protocole sanitaire et des mesures de fonctionnement prévues pour les établissements. Ce renforcement doit permettre une mise en œuvre harmonisée du protocole sanitaire et autoriser la mise en place d'organisations agiles, concertées et adaptées à notre cité scolaire. Il s'agit de remettre en selle les élèves afin de les remotiver dans le but de retrouver une dynamique de travail;

La reprise des cours constitue un enjeu psychologique autant que pédagogique, d'autant que certains enfants ou adultes auront été éprouvés par le deuil.

Il est important de préparer les conditions sanitaires, pédagogiques mais aussi psychologiques et même spirituelles de ce retour à l'école.

COMMISSION ACCOMPAGNEMENT SUR LA **RÉSILIENCE:**

❖ La cellule d'écoute, d'accompagnement et de prière de la cité scolaire LA PERSEVERANCE poursuivra sa mission en présentiel et à distance.

❖ **Composition :**

- Mme E-A GAVEAU Aumônier
- Mme N. DAUBE Aumônier adjointe,
- Mme N. SOUPREMANIEN Psychologue
- M. M. VALCY Psychologue
- Mme LOCHE Assistante Sociale MEN

Beaucoup de familles ont été touchées par le virus ou par le décès de proches ou d'amis.

Certains jeunes peuvent avoir besoin d'une écoute ou d'un soutien psychologique afin de mieux préparer cette rentrée.

La cellule d'écoute à l'attention des familles et des élèves et des personnels joue un rôle central. Cette cellule est accessible au 0690 45 66 27 de 08h00 à 12h00 du lundi au vendredi à compter du 31 août 2021.

Dans le cadre de la continuité sociale, les fonds sociaux permettront plus que jamais eu égard au contexte social et économique d'apporter une aide exceptionnelle aux familles défavorisées qui en ont le plus besoin.

LES PRÉALABLES

❖ **La préparation du site et les moyens logistiques**

- ✓ Désinfection du site par une entreprise agréée le 7 septembre 2021
- ✓ Nettoyage approfondi des locaux et équipements,
- ✓ Mise à place d'un nouveau point d'eau en maternelle
- ✓ Acquisition et fixation de nouveaux blocs complémentaires de distribution de liquide lave main et/ ou de gel hydroalcoolique
- ✓ 3 thermomètres digitaux sans contact
- ✓ Installation de 20 nouveaux ventilateurs dans les salles de classe.
- ✓ Réagencement, ventilation des salles et des locaux
- ✓ Affichage des consignes et pictogrammes

LES PRÉALABLES

- ❖ Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à:
 - ✓ Ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève.
 - ✓ Prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre ($>37,8^{\circ}\text{C}$), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.
 - ✓ Les personnels devront procéder de la même manière.
 - ✓ Les personnels vulnérables doivent demander à leur médecin traitant un certificat au titre du décret n°2020-1365 et de la circulaire du 10 novembre 2020. Le certificat médical est adressé au DRRH du rectorat.

FORMATION, INFORMATION, COMMUNICATION

❖ Le personnel

Le chef d'établissement, les enseignants ainsi que tous les autres personnels sont formés aux gestes barrière, aux règles de distanciation physique et au port du masque pour eux mêmes (Formation des personnels le mercredi 08 septembre) et pour les élèves (entre lundi 13 et mercredi 14 septembre 2021).

La formation porte sur le présent protocole et la diffusion des fiches thématiques de protocole du MEN.

FORMATION, INFORMATION, COMMUNICATION

❖ Les parents

Ils sont **informés clairement** :

- ✓ Des conditions d'ouverture de l'établissement
- ✓ De leur rôle actif dans le respect des gestes barrières (explication à leur enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, etc.)
- ✓ De la surveillance de l'apparition de symptôme chez leur enfant (prise de température quotidienne avant le départ pour l'établissement)
- ✓ Des moyens mis en œuvre en cas de symptômes chez un élève ou un personnel
- ✓ De la procédure applicable lors de la survenue d'un cas, qui concerne son enfant ou un autre élève ou un adulte de l'établissement,
- ✓ Des numéros de téléphone utiles pour obtenir des renseignements (Le 15)
- ✓ Des conditions d'accès à l'établissement
- ✓ Des points et horaires d'accueil et de sortie des élèves
- ✓ Des horaires à respecter pour éviter les rassemblements aux temps d'accueil et de sortie

FORMATION, INFORMATION, COMMUNICATION

❖ Les élèves

Le jour de la rentrée: **Information ou formation pratique sur la distanciation physique, les gestes barrières dont l'hygiène des mains.**

Cette sensibilisation est répétée autant que nécessaire, pour que la mise en œuvre de ces prescriptions devienne un rituel.

Les élèves élus du CVL joueront un rôle essentiel dans la formation et la sensibilisation des collégiens et des écoliers.

✓ Tous les élèves délégués devront être formés

LA DISTANCIATION PHYSIQUE ET GESTES BARRIÈRES

- ❖ **Mettre en œuvre les mesures de distanciation physique :**
 - ✓ Ne pas se serrer les mains ou embrasser pour se saluer, ni d'accolade ;
 - ✓ Distance physique d'au moins 1 mètre (soit 4m² sans contact autour de chaque personne)
 - ✓ Conserver l'ensemble des portes et fenêtres ouvertes pour garantir une ventilation régulière
 - ✓ Désinfecter régulièrement les objets manipulés et les surfaces y compris les sanitaires
 - ✓ Eviter de porter des gants : ils donnent un faux sentiment de protection. Les gants deviennent eux-mêmes des vecteurs de transmission, le risque de porter les mains au visage est le même que sans gant, le risque de contamination est donc égal voire supérieur

Rester chez soi en cas de symptômes évocateurs du COVID-19 (toux, difficultés respiratoires, fièvre etc.) et contacter son médecin traitant (en cas de symptômes graves, appeler le 15)

LA DISTANCIATION PHYSIQUE ET GESTES BARRIÈRES

- ✓ Laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique (SHA)
- ✓ Se sécher les mains avec un dispositif de papier/tissu à usage unique
- ✓ Eviter de se toucher le visage en particulier le nez et la bouche
- ✓ Utiliser un mouchoir jetable pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher et le jeter aussitôt
- ✓ Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier jetable
- ✓ Le port du masque est obligatoire pour les écoliers, collégiens, les lycéens, les étudiants et pour tous adultes présents sur le site.

DÉSINFECTION DES SALLES DE CLASSE ET DES ÉQUIPEMENTS

Trois niveaux de désinfection et de nettoyage

❖ Désinfection approfondie avant l'accueil du public

Désinfection du site par une entreprise agréée

❖ Désinfection régulière en cours d'activité

Des lingettes désinfectantes seront mises à disposition des professeurs pour désinfecter le bureau à chaque changement de professeur.

Les espaces fréquemment touchés tels que poignées de porte, interrupteurs seront régulièrement désinfectés par un personnel réaffecté à cet effet ou au besoin par les enseignants (répondre au besoin sanitaire présent).

❖ La désinfection et le nettoyage habituels

Le protocole habituel répond déjà aux mesures sanitaires recommandées. Les agents utilisent déjà des désinfectants et détergents multiusages adaptés. Il est cependant recommandé de bien aérer les locaux.

GESTION DES FLUX

1. Accès maîtrisé

- ✓ Porte contiguë au gymnase : accès des personnels enseignants et non enseignants (Porte maintenue ouverte au moment de l'accueil)
- ✓ Portail principal (totalement ouvert) : Tous les élèves en accueil échelonné
- ✓ Prise de température à l'arrivée de chaque usager à l'aide de thermomètre digital à infrarouge
- ✓ Port du masque obligatoire pour tous les usagers de l'établissement (écoliers, collégiens, lycéens, professionnels et toutes personnes étrangères)
- ✓ Les élèves vont directement se laver les mains avant de se diriger en salle de classe

GESTION DES FLUX

- ✓ L'accueil du public demeure **exceptionnel** et/ou sur RDV, et dans tous les cas, interdit en présence d'élèves dans la cour inférieure. Les horaires de réception seront affichés au portail et communiqués aux familles
- ✓ L'accès aux bâtiments d'enseignement est réservé exclusivement aux personnels de l'établissement et aux services de secours
- ✓ Réalisation d'une fiche protocole pour chaque service : en affichage dans le service concerné.
- ✓ Les portes des bureaux recevant du public seront maintenues ouvertes afin de diminuer les contacts
- ✓ Installation d'un bloc de nettoyage des mains au gel hydroalcoolique à l'accueil pour le grand public

EN CAS DE SUSPICION (chez un élève)

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève

Les symptômes évocateurs sont :

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Conduite à tenir :

- ✓ Isolement immédiat de l'élève avec un masque dans la salle polyvalente(bleue) site 2-maternelle, ou sous le carbet face au service à la Vie Scolaire site1, toujours sous la surveillance d'un personnel de l'établissement
- ✓ Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale ou le 15
- ✓ Appel sans délai des responsables légaux pour la récupération de l'élève en respectant les gestes barrière.
- ✓ Nettoyage approfondi de la pièce ou espace où a été isolée l'élève après un temps de latence de quelques heures.

Rappel de la procédure au représentant légal de l'élève

Eviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

EN CAS DE TEST POSITIF (Chez l'élève)

Signaler et accompagner

❖ Signaler

- ✓ Le chef d'établissement signale le cas aux services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires.

❖ Accompagner

La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intra-familiale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.

❖ Qui décide, quoi?

- ✓ Les modalités d'identification et de dépistage des cas et les modalités d'éviction seront définies par **les autorités sanitaires** en lien avec **les autorités académiques**. Fermeture de classe, de niveau ou d'établissement pourra être prise par ces dernières. Fermeture de la classe dès le 1^{er} cas positif, en tenant compte des cas particuliers d'options et de spécialités au lycée.
- ✓ Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précèdent son isolement.
- ✓ Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade par le chef d'établissement.
- ✓ Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.
- ✓ La cellule d'écoute d'accompagnement et de prière de l'établissement sera sollicitée.

EN CAS DE SUSPICION (chez un adulte)

En cas de survenue de symptômes évocateurs chez un adulte

❖ Conduite à tenir :

- ✓ Isolement immédiat de l'adulte avec un masque dans la salle polyvalente(bleue) site 2-maternelle, ou sous le carbet face au service à la Vie Scolaire site1, si le retour à domicile n'est pas immédiatement possible. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale ou le 15.
- ✓ Rappel de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter son médecin traitant qui décidera de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet.
- ✓ Nettoyage approfondi de la pièce ou espace où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- ✓ Poursuite stricte des gestes barrière.

EN CAS DE TEST POSITIF (Chez l'adulte)

Signaler et accompagner

❖ Signaler

- ✓ Le chef d'établissement signale le cas aux services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires.

❖ Accompagner

La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte. La médecine de prévention peut être sollicitée.

Gestion du cas

❖ Qui décide, quoi?

- ✓ Les modalités d'identification et de dépistage des cas et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de fermeture de classe, de niveau ou d'établissement pourront être prises par ces dernières.
- ✓ Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'adulte dans les 48h qui précèdent son isolement.
- ✓ Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'adulte malade par le chef d'établissement.
- ✓ Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.
- ✓ La cellule d'écoute, d'accompagnement et de prière de l'établissement sera sollicitée.

VOLET 2

**ORGANISATION
PÉDAGOGIQUE**

La rentrée

- La rentrée des personnels enseignants et non enseignants:

- ✓ 6 et 7 septembre en distanciel
- ✓ 8 au 10 septembre en présentiel

La rentrée des élèves le lundi 13 septembre 2021

Principe:

- ✓ 1 élève 1 parent sur RDV dans le 1^{er} degré
- ✓ par petits groupes, selon un planning horaire défini dans le 2nd degré
- ✓ Attribution une classe-une salle pour limiter le brassage des élèves
- ✓ Numérotation des tables de chaque salle
- ✓ Disposition au préalable des livres et dossiers de rentrée des élèves.

UN ACCUEIL INDIVIDUALISÉ DANS LE 1^{ER} DEGRÉ

Semaine du 13 au 19 septembre 2021

Les élèves seront reçus par l'enseignant accompagnés d'un seul parent en entretien individuel de 25 minutes. Les parents auront reçu au préalable par courrier électronique via Ecole Directe ou sms l'heure et les modalités du rendez-vous.

Objectif: - Etre à l'écoute: Espace de verbalisation, d'échange pour élève et/ou représentant légal

- Transmettre les informations relatives à la classe, à son fonctionnement, les méthodes, les outils, les attendus mais aussi répondre aux interrogations.
- Remettre un plan de travail

Conditions: Chaque parent reçu et installé sur une table différente et déjà étiquetée.

Semaine du 20 au 24 septembre 2021

Outre les cours en présentiel par petits groupes de 5 élèves, des classes virtuelles seront dispensées les lundis, mardis et jeudi après-midi.

ORGANISATION DES RDV INDIVIDUALISÉS

**LUNDI 13
SEPTEMBRE 2021**

8h - 8H25

Elève + 1 parent

8h30 – 8h55

Elève + 1 parent

9h – 9h25

Elève + 1 parent

9h 30 – 9h55

Elève + 1 parent

10h -10h25

Elève + 1 parent

10h30 -10h55

Elève + 1 parent

11h00– 11h25

Elève + 1 parent

11h30 – 12h

Elève + 1 parent

8h - 8H25

Elève + 1 parent

8h30 – 8h55

Elève + 1 parent

9h – 9h25

Elève + 1 parent

9h 30 – 9h55

Elève + 1 parent

10h -10h25

Elève + 1 parent

10h30 -10h55

Elève + 1 parent

11h00– 11h25

Elève + 1 parent

11h30 – 12h

Elève + 1 parent

**Mardi 14 septembre
2021**

ORGANISATION DES RDV INDIVIDUALISÉS

**JEUDI 16 septembre
2021**

8h - 8H25

Elève + 1 parent

8h30 – 8h55

Elève + 1 parent

9h – 9h25

Elève + 1 parent

9h 30 – 9h55

Elève + 1 parent

10h -10h25

Elève + 1 parent

10h30 -10h55

Elève + 1 parent

11h00– 11h25

Elève + 1 parent

11h30 – 12h

Elève + 1 parent

8h - 8H25

Elève + 1 parent

8h30 – 8h55

Elève + 1 parent

9h – 9h25

Elève + 1 parent

9h 30 – 9h55

Elève + 1 parent

10h -10h25

Elève + 1 parent

10h30 -10h55

Elève + 1 parent

11h00– 11h25

Elève + 1 parent

11h30 – 12h

Elève + 1 parent

**Vendredi 17 septembre
2021**

Calendrier d'accueil des élèves du 2nd degré

Classe	Salle d'accueil et de Distribution des manuels	Heure			
		Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
6 ^{ème} A	B11	10h45	11h15	11h45	12h15
6 ^{ème} B	B12	10h45	11h15	11h45	12h15
		Groupe 1		Groupe 2	
5 ^{ème} A	B23	11h30		12h00	
5 ^{ème} B	B24	11h30		12h00	
4 ^{ème} A	B25	11h45		12h15	
4 ^{ème} B	B26	11h45		12h15	
4 ^{ème} C	B33	11h45		12h15	
3 ^{ème} A	B34	10h30		11h00	
3 ^{ème} B	B35	10h30		11h00	
3 ^{ème} C	B36	10h30		11h00	

Organisation et calendrier d'accueil et de rentrée

Classe	Salle d'accueil et de Distribution des manuels	Heure			
		Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
2 ^{nde} A	B16	09h30	10h00	10h30	11h00
2 ^{nde} B	A1	09h30	10h00	10h30	11h00
		Groupe 1		Groupe 2	
1 ^{ère} GA	A2	08h50		09h20	
1 ^{ère} GB	B15	08h50		09h20	
		Classe entière			
1 ^{ère} T - ST2S	C3	08h50			
T1e GA	B11-B12	08h00			
T1e GB	B11-B12	08h30			
T1e T - ST2SS	B14	08h30			

Classe	Salle d'accueil	Heure
BTS COM 1	A9	Groupe 1 : 7h30
		Groupe 2 : 8h00
		Groupe 3 : 8h30
BTS COM 2	A8	Groupe 1 : 7h30
		Groupe 2 : 8h00
BTS GPME 1	A7	Groupe 1 : 7h30
		Groupe 2 : 8h00
		Groupe 3 : 8h30
BTS GPME 2	A6	Groupe 1 : 7h30
		Groupe 2 : 8h00

Temps d'écoute et de partage

- ✓ Mardi 13 et mercredi 14 : Chaque professeur consacrerá un temps d'échange avec les élèves.

Objectifs:

- ✓ Ecouter et accompagner et orienter au besoin
- ✓ Faire le point sur l'organisation, la méthodologie, les outils de travail et de communication, les ressources pédagogiques, etc,

Début des enseignements à distance
le jeudi 16 septembre 2021 selon l'EDT adapté.

Base hebdomadaire de l'élaboration des EDT adaptés

Répartition horaire prévisionnelle				
	6ème	5ème	4ème	3ème
Français	2	2	2	2
HG-EMC	1	1	1	1
Mathématiques	2	2	2	2
Sciences de la Vie et de la Terre	1	1	1	1
Sciences Physiques	1	1	1	1
Anglais	1	1	1	1
Espagnol	1	1	1	1
LVR		1	1	1
LSF	1	1	1	1
Technologie	1	1	1	1
Musique	1	1	1	1
Arts Plastiques	1	1	1	1
EPS	1	1	1	1
Vie de Classe	1	1	1	1
Enseign. des Valeurs Bibliques	1	1	1	1
TOTAL	16h00	17h00	17h00	17h00

Répartition Horaire Prévisionnelle

2nd		1 ^{ère} Générale		1 ^{ère} Technologique –ST2S	
Français	2	Français	2	Français	2
Histoire-géographie + EMC	2	Histoire-géographie + EMC	1	HG	1
Maths	2	LVA + LVB	2	Maths	2
SVT	1	EPS	1	Spé BPH	2
SPC	1	Enseignement scientifique	1	Spé SPC	2
LVA+LVB	2	LSF	1	Spé ST2S	3
EPS	1	EVB	1	LV (ANG+ESP)	2
SES	1	Spé HLP	2	LSF	1
SNT	1	Spé LLCE (Anglais)	2	EPS	1
EVB	1	Spé LLCR (Créole)	2	EVB	1
LSF	1	Spé Mathématiques	2		
		Spé SPC	2		
Opt : Musique/LVR	1	Spé SVT	2	Opt : Musique/LVR	1
		Spé SES	2		
		Opt : Musique/LVR	1		
Vie de classe	1	Vie de classe	1	Vie de classe	1
TOTAL	17h00		17h00		19h00

Répartition Horaire Prévisionnelle

Tle GA		Tle GB		Tle ST2S	
Philosophie	2	Philosophie	2	Philosophie	1
Histoire-géographie + EMC	2	Histoire-géographie + EMC	2	Histoire-géographie + EMC	1
LVA et LVB	2	LVA et LVB	2	LVA et LVB	2
EPS	1	EPS	1	EPS	1
Enseignement scientifique	1	Enseignement scientifique	1	Mathématiques	2
LSF	1	LSF	1	LSF	1
Enseign. des Valeurs Bibliques	1	EVB	1	EVB	1
Spé HLP	2	Spé HLP	2	Spé BPH	2
Spé LLCE (Anglais)	2	Spé LLCE (Anglais)	2	Spé Chimie	2
Spé LLCR (Créole)	2	Spé LLCR (Créole)	2	Spé ST2S	3
Spé Mathématiques	2	Spé Mathématiques	2	ETLV	1
Spé SPC	2	Spé SPC	2	-	
Spé SVT	2	Spé SVT	2	-	
Spé SES	2	Spé SES	2	-	
Opt : Musique/LVR	1	Opt : Musique/LVR	1	Opt : Musique/LVR	1
Vie de classe	1	Vie de classe	1	Vie de classe	1
TOTAL	16		16		19

BTS

BTS COM 1		BTS COM 2		BTS GPME 1		BTS GPME 2	
Cultures de la Communication	2 H	Cultures de la Communication	2 H	Culture Générale et Expression	2 H	Culture Générale et Expression	2 H
Langue vivante A	2 H	Langue vivante A	2 H	Langue vivante A	2 H	Langue vivante A	2 H
Langue vivante B	1 H	Langue vivante B	1 H	Langue vivante B	1 H	Langue vivante B	1 H
Management des Entreprises	2 H	Management des Entreprises	2 H	Culture économique, juridique et managériale(CEJM)	2 H	Culture économique, juridique et managériale (CEJM)	2 H
Economie	1 H	Economie	1 H	Gérer les relations (GRCF)	4 H	Gérer les relations (GRCF)	1 H
Droit	1 H	Droit	1 H	Participer à la gestion des risques de la PME		Participer à la gestion des risques de la PME	2 H
F1- Projet de Communication	2 H	F1- Projet de Communication	2 H	Gérer le personnel et contribuer à la GRH		Gérer le personnel et contribuer à la GRH	2 H
F2- Conseil et Relation Annonceur	1 H	F2- Conseil et Relation Annonceur	1 H	Soutenir le fonctionnement et le dévelop. de la PME	3 H	Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME	3 H
F3- Veille Opérationnelle	1 H	F3- Veille Opérationnelle	1 H	Culture économique, juridique et managériale app.		Culture économique, juridique et managériale appliquée	1 H
Atelier Production	2 H	Atelier Production	2 H	Communication	2 H	Communication	2 H
Atelier Relations Commerciales	1 H	Atelier Relations Commerciales	1 H	Atelier de professionnalisation	2 H	Atelier de professionnalisation	2 H
Renforcement des compétences	1 H	Suivi scolarité/préparation examens	1 H			Renforcement des compétences	1 H
Aide au partenariat	1 H	Aide au partenariat	1 H	Aide au partenariat	2 H	Suivi scolarité/préparation examens	1 H
TOTAL	18 H	TOTAL	18 H	TOTAL	20 H	TOTAL	21 H

Répartition horaire prévisionnelle en distanciel Classes de BTS							
BTS COM 1		BTS COM 2		BTS GPME 1		BTS GPME 2	
Cultures de la Communication	2 H	Cultures de la Communication	2 H	Culture Générale et Expression	2 H	Culture Générale et Expression	2 H
Langue vivante A	2 H	Langue vivante A	2 H	Langue vivante A	2 H	Langue vivante A	2 H
Langue vivante B	1 H	Langue vivante B	1 H	Langue vivante B	1 H	Langue vivante B	1 H
Management des Entreprises	2 H	Management des Entreprises	2 H	Culture économique, juridique et managériale (CEJM)	2 H	Culture économique, juridique et managériale (CEJM)	2 H
Economie	1 H	Economie	1 H	Gérer les relations avec les clients et fournisseurs de la PME (GRCF)	4 H	Gérer les relations avec les clients et fournisseurs de la PME (GRCF)	1 H
Droit	1 H	Droit	1 H	Participer à la gestion des risques de la PME		Participer à la gestion des risques de la PME	2 H
F1- Projet de Communication	2 H	F1- Projet de Communication	2 H	Gérer le personnel et contribuer à la GRH		Gérer le personnel et contribuer à la GRH	2 H
F2- Conseil et Relation Annonceur	1 H	F2- Conseil et Relation Annonceur	1 H	Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME	3 H	Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME	3 H
F3- Veille Opérationnelle	1 H	F3- Veille Opérationnelle	1 H	Culture économique, juridique et managériale appliquée		Culture économique, juridique et managériale appliquée	1 H
Atelier Production	2 H	Atelier Production	2 H	Communication	2 H	Communication	2 H
Atelier Relations Commerciales	1 H	Atelier Relations Commerciales	1 H	Atelier de professionnalisation	2 H	Atelier de professionnalisation	2 H
Renforcement des compétences	1 H	Suivi scolarité/préparation examens	1 H			Renforcement des compétences	1 H
Aide au partenariat	1 H	Aide au partenariat	1 H	Aide au partenariat	2 H	Suivi scolarité/préparation examens	1 H
TOTAL	18 H	TOTAL	18 H	TOTAL	20 H	TOTAL	21 H

La conduite des cours à distance

Les élèves (école, collège, lycée) suivront un **enseignement en distanciel selon un emploi du temps adapté (distanciel et travail en autonomie) jusqu'au vendredi 24 septembre.**

- ✓ Les 14 et 15 septembre; Espace d'échanges, de verbalisation
- ✓ Le 16 septembre 2021 début des cours

Dans le 1^{er} degré:

Au cours de la première semaine, les élèves de la petite section de **maternelle jusqu'au CM2 feront l'objet d'un accueil individuel** par les enseignants dans leur classe.

A partir de la deuxième semaine, ils seront reçus par groupes de 5 (1 groupe/jour) Cependant, afin de maintenir le lien et impulser une dynamique de reprise , 2 séances de cours seront assurés dans l'après midi pour toute la classe.(lundi, mardi et jeudi).

Accueil en présentiel par petits groupes

- Une demi journée par semaine, par roulement et par petits groupes, les élèves seront réunis dans leur classes (en présentiel) pour un temps d'échange et de remédiation avec les professeurs dans le respect des règles de distanciation physique et des gestes barrières.
- Les PE (Professeurs des Ecoles) et les Professeurs Principaux sont chargés de mettre en place de ce calendrier
- **Autant que possible les élèves BEP et ceux en rupture de connexion numérique participeront systématiquement à cet accueil en présentiel.**

ORGANISATION MATÉRIELLE

- ✓ Attribution une classe-une salle unique (limiter le brassage des élèves)
- ✓ Numérotation des tables de chaque salle
- ✓ Affichage sur chaque table: **Semaine A / Semaine B** (en zigzag)
- ✓ Attribution d'une place pour chaque élève. Le nom de l'élève est affiché sur la table sous la lettre A ou B.
- ✓ Affichage sur des espaces dédiés: la classe et sa salle d'affectation, N° des tables, le nom de l'élève
- ✓ Les classes sont divisées en 2 groupes (A/B)
- ✓ Chaque salle sera équipée d'un ordinateur avec connexion internet et quelques unes, d'un vidéo projecteur,

ORGANISATION MATÉRIELLE- ENSEIGNEMENT HYBRIDE

- Dans le cadre du plan de continuité pédagogique la crise sanitaire peut conduire notre établissement à mettre en place un enseignement hybride avec des élèves tantôt en classe à effectifs réduits et tantôt à distance, de manière à limiter le nombre d'élèves dans l'établissement.
- **Principe** : Deux groupes d'élèves qui **assistent et participent simultanément** à la session de cours, la seule particularité est que l'un des groupes sera présent physiquement dans la salle de classe, et l'autre groupe sera présent à distance.
- **Calendrier** : Ce dispositif sera mis en œuvre selon décision du préfet et/ou de la rectrice,
- **Gestion des classes** : Le principe une classe une salle est réaffirmé
- **Support de référence** : L'EDT de l'élève reste inchangé, la gestion des pôles et des spécialités est cependant adaptée par le PP.
- **Alternance** : Pour la pertinence pédagogique, l'alternance sera 1 jour sur 2 selon un calendrier de l'alternance arrêté par les équipes puis adressé et expliqué aux élèves et aux familles.

L'EXPÉRIENCE DE L'ENSEIGNEMENT HYBRIDE

Constats de l'enseignement hybride durant l'année scolaire 2020-2021 :

✓ Mise en œuvre laborieuse, débit lent, impossibilité de se connecter, déconnexions intempestives, plateforme CNED difficile et parfois impossible d'accès. Le professeur tente sans grand succès d'assurer un enseignement aux élèves en présentiel et en distanciel. C'est inopérant, une perte de temps et d'énergie.

- **Solutions apportées :**

- Assurer un enseignement hybride asynchrone. PAS LES DEUX GROUPES EN MEME TEMPS.

- **Comment ?**

- 1. Le professeur se connecte
- 2. Le professeur fait l'appel pour toute la classe (élèves en présentiel et élèves en distanciel)
- 3. Le professeur donne des consignes aux élèves à distance. Il s'agira soit d'une recherche à faire, d'exercices à réaliser, de supports de cours pour des révisions ou un cours à comprendre dans le cadre de la classe inversée etc...
- 4. Le professeur peut alors, si nécessaire, se déconnecter et revenir en fin de séance faire un bilan avec les élèves.
- 5. Les élèves à distance travaillent en autonomie.
- 6. A ce moment, le professeur assure une vraie séance d'enseignement. Un cours de qualité en face à face avec les élèves en présentiel.
- **Les groupes alternent sur ce même principe les jours et semaines suivants.**
- **Attention** : L'élève en distanciel travaille en autonomie, il n'est pas en vacances. Il devra fournir dès son retour en établissement, le fruit de son travail au professeur. Il peut être évalué et noté.

STATUT DE L'ÉLÈVE DANS LE CADRE DE L'ENSEIGNEMENT HYBRIDE

L'élève dans le respect de l'alternance (demi-jauge) qui pourrait être arrêtée par l'établissement, devra être tantôt présent aux cours sur site, en présentiel (dans l'établissement) tantôt présent aux cours à la maison, en autonomie, en distanciel.

- L'élève est-il obligé de venir en présentiel ?

-OUI. « La présence des élèves aux cours en présentiel est obligatoire et n'est pas laissée à l'appréciation des familles ».

- **Cas particuliers**

- I. Les "cas contact" et les cas positifs au COVID:

- a. Cas avéré (test positif) mesure éviction : l'élève ne vient pas en présentiel, dans l'établissement.
- b. Cas contact : l'élève est gardé à la maison 7 jours

Dans les deux cas, l'élève ne vient pas en présentiel mais suit automatiquement l'enseignement à distance. Le parent doit en informer l'établissement via le service Vie Scolaire.

- 2. Les élèves reconnus à risque élevé (vulnérables)

- Lorsqu'un élève présente un risque élevé, il bénéficie de l'enseignement exclusivement à distance. La mesure est arrêtée non pas par le chef d'établissement mais par le médecin de la cellule COVID du rectorat.
- La famille aura au préalable fourni à ce service les éléments médicaux (sous pli confidentiel).

Accompagnement des élèves

Gestion des cas particuliers

❖ Cas 1 Elève connecté mais absent en présentiel par alternance

✓ Propositions d'accompagnement de l'équipe pédagogique :

1er degré:

Classe virtuelle : renforcement et poursuite -Différenciation des plans de travail

+ Autonomie en ligne- ou récupération des copies à l'école - Activités sur fichiers et / ou manuels - Proposition de sites pédagogiques en autonomie- Classe Ouverte pour élèves à BEP en classe virtuelle.

2nd degré:

Oraux (en virtuel)

QCM (Ecole Directe)

Des devoirs fait en même temps (classe et virtuel) et remettre au professeur (via email ou Ecole Directe)

Accompagnement des élèves

Gestion des cas particuliers

❖ Cas 2 Elève non connecté mais présent par alternance

✓ Propositions d'accompagnement de l'équipe pédagogique :

1er degré:

Mise à disposition de plan de travail hebdomadaire, de dossiers, copies, etc à récupérer dans l'établissement- Retour du travail réalisé à l'établissement,

2nd degré:

Faire un état des lieux avec les parents : problèmes de connexion, crise familiale

Envoi des documents soit par voie postale/ récupération par les parents des documents papiers ou documents numérisés (clé USB)

Accompagnement des élèves Gestion des cas particuliers

- ❖ **Cas 3 Elève non répondant, non connecté et non présent aux cours en présentiel :**
- ✓ Propositions: (gestion administrative) Courrier AR- signalement à la cellule d'écoute interne, puis si nécessaire aux autorités

La conduite des cours en salle

Cours magistraux lorsque cela est possible (manipulation en salles spécialisées uniquement si la distanciation et les gestes barrière peuvent être respectés = 1 élève par poste, TP démo par les profs)

Utilisation des supports et moyens déployés dans le cadre de la crise sanitaire (école directe, ressources Cned, Canope mon ecole.fr, etc...

EFFECTIFS SCOLAIRES PRÉVISIONNELS

Nombre de classes et effectifs de la cité scolaire

- ✓ Classes: 38
- ✓ Effectif élèves 974 élèves

Capacité d'accueil dans le cadre du protocole

- ✓ Classes: 38
- ✓ Effectif maximal 349 élèves:
- Groupes de 5 élèves en élémentaire
- Demi-jauge au secondaire

Nouveau Rythme scolaire en présentiel

Accueil des élèves de Grande section au CM2

Lundi- mardi - jeudi et vendredi
De 7h45 à 12h00

Accueil des élèves de 6^{ème} à la Terminale

Lundi- mardi - Mercredi- jeudi et vendredi
De 7h00 à 12h35

ORGANISATION ACCUEIL ET SORTIE – MATERNELLE –SITE2

MATERNELLE	ARRIVEE		DEPART	
	DEPOT FAMILLE	ACCES PORTAIL	SORTIE DE SALLE	REMISE FAMILLE
GSA	7h40	7h35	11h25	11h30
GSB	7h40	7h35	11h25	11h30
MS	7h45	7h50	11h20	11h25
MS/PS	7h50	7h55	11h20	11h25
PS	7h55	8h00	11h15	11h20

ORGANISATION ACCUEIL ET SORTIE – ÉLÉMENTAIRE -SITE 1

PRIMAIRE	ARRIVEE		DEPART	
	DEPOT FAMILLE	ACCES PORTAIL	SORTIE DE SALLE	REMISE FAMILLE
CM2B	7h20	7h25	11h35	11h40
CM2A/CM1C	7h20	7h25	11h35	11h40
CM1/CE2B	7h20	7h25	11h35	11h40
CM1 B	7h25	7h30	11h35	11h40
CE2A	7h25	7h30	11h30	11h35
CE1B	7h25	7h35	11h30	11h35
CE1A	7h30	7h35	11h30	11h35
CPC	7h30	7h40	11h25	11h30
CPB	7h35	7h40	11h25	11h30
CPA	7h35	7h40	11h25	11h30

ORGANISATION DES RÉCRÉATIONS

CLASSES	MATIN	ZONE
PS	09h00 - 09h20	Cour et préau extérieurs
PS MS	9h30 - 9h50	Cour et préau extérieurs
MS GS	10h00 - 10h20	Cour et préau extérieurs
GS	10h30 - 10h50	Cour et préau extérieurs
CPA	09H30	K
CPB	09H30	CD
CE1A	09H30	IJ
CE1B	09H30	EF
CE2A	09H30	G
CE2B	10H	G
CM1A	10H	EF
CM1B	10H	CD
CM2A	10H	K
CM2B	10H	IJ

ORGANISATION ACCUEIL ET SORTIE – 2ND DEGRÉ

COLLEGE	ARRIVEE		DEPART	
	DEPOT FAMILLE	ACCES PORTAIL	SORTIE DE SALLE	REMISE FAMILLE
3A	7H00	7h05	12H25	12H30
3B	7H00	7h05	12H25	12H30
4A	7H00	7h05	12H25	12H30
4B	7H00	7h05	12H25	12H30
5A	7h05	7H10	12H30	12H35
5B	7h05	7H10	12H30	12H35
5C	7h05	7H10	12H30	12H35
6A	7H10	7h15	12H30	12H35
6B	7H10	7h15	12H30	12H35
6C	7H10	7h15	12H30	12H35

Organisation accueil et sortie – 2nd degré

	ARRIVEE		DEPART	
LYCEE	DEPOT FAMILLE	ACCES PORTAIL	SORTIE DE SALLE	REMISE FAMILLE
TLE S	6h50	6h55	12H15	12H20
TLE ES	6h50	6h55	12H15	12H20
TLE L	6h50	6h55	12H15	12H20
TLE ST2S	6h50	6h55	12H15	12H20
IG1	6h55	7H00	12H20	12H25
IG2	6h55	7H00	12H20	12H25
IST2S	6h55	7H00	12H20	12H25
2GT1	6h55	7H00	12H20	12H25
2GT2	6h55	7H00	12H20	12H25

ORGANISATION DE LA RÉCRÉATION – HEURES/ZONES 2ND DEGRÉ

CLASSES	HEURES	ZONES	SURVEILLANCE
6eA	9h45	Derrière BAT B	La VS
6eB	9h45	Sous le carbet en face de la Vie Scolaire	La VS
5eA	10h00	Derrière BAT B	La VS
5eB	10h00	Sous le carbet en face de la Vie Scolaire	La VS
4eA	10h15	Derrière BAT B	La VS
4eB	10h15	Sous le carbet en face de la Vie Scolaire	La VS
4eC	10h15	Préau	La VS
3eA	10h30	Derrière BAT B	La VS
3eB	10h30	Sous le carbet en face de la Vie Scolaire	La VS
3eC	10h30	Préau	La VS
2ndeA	10h45	Préau	La VS
2de B	10h45	Sous le carbet en face de la Vie Scolaire	La VS

N.B Classes de Terminales et Premières dans leurs salles respectives à 9h 45

SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE

La demi-pension ne fonctionnera pas
jusqu'à nouvel ordre

Transport scolaire

La société Translom dessert exclusivement la Cité Scolaire LA PERSEVERANCE

- ✓ **Si le transport des élèves est assuré**, l'exploitant Monsieur MARIVAL, devra transmettre au chef d'établissement son protocole conforme aux préconisations de sa tutelle (Min des transports) et veiller à son application stricte.
- ✓ Le société prestataire demeure responsable de sa prestation,

Coupure d'eau

Pour des raisons évidentes d'hygiène, en cas de coupure d'eau, les classes vaqueront (Pas de cours)

- ✓ Coupure d'eau annoncée: les familles sont informées par note via écoledirecte.
- ✓ Coupure d'eau survenue en cours d'activité: les familles sont invitées par textos et ecoledirecte à récupérer leur(s) enfant(s)

APE

L'Association des parents d'Elèves est partenaire de la sécurité des élèves

- ✓ Accueil des enfants (Garderie) le matin à partir de 7h00
- ✓ Garde des élèves jusqu'à 2 heures après la fin des cours

Contact: **0690 24 58 38** M. CLAUDEON (Président de l'APE)

- L'APE devra transmettre au chef d'établissement son protocole afin de garantir la sécurité sanitaire des élèves placés sous sa garde.
- L'établissement n'est pas responsable des actes de l'APE qui a une personnalité juridique propre. L'établissement a mis à la disposition de l'APE des espaces ou salles à titre gracieux. Il s'agit d'une mesure facilitatrice accordée à un partenaire incontournable qui complète l'offre proposée aux familles.

CADRE DU PROTOCOLE

Avenant au règlement intérieur de l'école, collège et lycée

LA PERSEVERANCE Boissard Abymes

Préambule

Le protocole de la cité scolaire LA PERSEVERANCE, rédigé collectivement présente les nouvelles conditions d'accueil des usagers, et en particulier des élèves. Il conditionne l'ouverture de l'établissement au public. C'est son application stricte qui sécurisera la santé des personnes et permettra à l'institution de mener, dans la sérénité, sa mission d'éducation et d'enseignement.

Le risque sanitaire est présent. Le non-respect du cadre arrêté peut avoir des conséquences graves tant pour le fautif que pour la communauté scolaire. Dans ce contexte, il est urgent de modifier et/ou de compléter, par avenant le règlement intérieur en vigueur, en l'adaptant pour tenir compte des nouvelles contraintes, de la nouvelle organisation.

Art1. Les nouveaux horaires de fonctionnement de l'établissement

✓ Pour les élèves du primaire, les cours ont lieu comme suit:

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h45 à 12h00.

✓ Pour les élèves du collège-lycée les cours ont lieu comme suit:

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 7h 00 à 12H35.

Les parents s'engagent à récupérer et à déposer les élèves lorsqu'ils sont en présentiel, selon le planning défini dans le présent protocole

Art. 2 Accueil et déplacement – Prise de température

En arrivant dans l'établissement, les élèves vont directement se laver les mains avant de se diriger en salle de classe

Les élèves doivent impérativement respecter les zones, les circuits de déplacement, et le balisage

Aucun déplacement non encadré n'est autorisé dans l'établissement.

✓ L'établissement instaure la prise de température à l'arrivée de chaque usager, à l'aide de thermomètres digitaux à infrarouge.

Avenant au règlement intérieur de l'école, collègue et lycée LA PERSEVERANCE Boissard Abymes

Art. 3 Organisation des cours

Les élèves sont accueillis par groupes en présentiel et en alternance

Quand un groupe d'élèves travaille en présentiel c'est-à-dire en salle de classe, en semaine A, l'autre groupe d'élèves au même moment bénéficie du même cours à distance. Les groupes alternent en semaine B,

Chaque classe dispose d'une salle. Les tables sont numérotées et étiquetées du nom de l'élève soit en semaine A ou en semaine B. En aucun cas, l'élève ne peut changer de place de son propre chef;

Art. 4 La distanciation physique

L'élève doit respecter la distanciation physique en tout lieu dans et aux abords de l'établissement

Tout contact physique est à proscrire. En cas d'urgence, la personne qui porte secours devra pour sa protection, porter un masque, et des gants,

Art. 5 Gestion de la récréation

La récréation peut se faire en salle ou dans la cour selon le planning arrêté dans le cadre du présent protocole

La récréation dans la cour est échelonnée et organisée par zonage,

Art. 6 Gestes barrières et formation – Port du masque

L'élève suivra obligatoirement une formation sur les consignes liées au port du masque, aux gestes barrières, au lavage des mains. L'élève devra respecter strictement les règles et consignes. Le port du masque est obligatoire (Pour élèves à partir u CP au Collège et au Lycée et étudiants de BTS)

Art. 7 Matériel

L'échange de matériel est interdit. Chaque élève doit disposer de son matériel de travail.

Art 8 Identifiants de Connexion et suivi

L'établissement communique à chaque élève un ou plusieurs identifiants de connexion. En aucun cas, il ne doit les communiquer à une tierce personne. Per le déroulement du cours, l'élève en classe virtuelle sera attentif et aura une attitude respectueuse.

Les parents s'engagent à créer les conditions de travail et à suivre l'assiduité de l'élève à l'enseignement à distance.

Avenant au règlement intérieur de l'école, collègue et lycée **LA PERSEVERANCE** **Boissard Abymes**

Art. 9 Sanction éducative ou disciplinaire

Le chef d'établissement et/ou la commission éducative peut(vent) prendre toute mesure éducative ou disciplinaire à l'encontre de tout élève qui ne respecterait pas les nouvelles contraintes et l'organisation de l'établissement,

Après deux avertissements, un élève qui par son comportement présente un danger pour lui même ou pour autrui, ne sera pas accueilli dans l'établissement et/ou en salle classe . Il suivra alors l'enseignement à distance, soit à domicile soit dans un espace dédié dans l'établissement quand c'est possible.

Art. 10 Le reste demeure inchangé

Art. 11 Durée

Le présent avenant restera en vigueur pendant toute la période de la crise sanitaire liée au COVID-19.

Le chef d'établissement, les parents d'élèves, les personnels enseignants et non-enseignants de l'établissement scolaire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution des avenants au règlement intérieur

Cet avenant au règlement intérieur de l'établissement a été voté le

Evaluation Budgétaire des mesures-rentrée 2021

Charges				Produits	
Désignation	Qté	PU	Total	Origine	Montant
Services				Services	
Désinfection du site				Etablissement	
Prestation Psychologues				Etablissement	
Matériel				Matériel	
Spray désinfectant Covid 19				Etablissement	
Masques PLP 3 plis btes de 50				Rectorat/collectivités/Etablis	
Visière de protection v2				Etablissement	
Gel hydroalcoolique 5L				Etablissement	
Thermomètre digital				Thermomètre digital	
Total Général			€	Total Général	